

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTIONS LOISIRS-JEUNESSE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT. APPROBATION

Séance du 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Damisa à Mme Poublan

Secrétaire de séance : Mme Karine Guérin.

La séance est ouverte,

Délibération du : 7 avril 2021
Rendue exécutoire le : 12 avril 2021
Publiée le : 12 avril 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 7 avril 2021

ACTIONS LOISIRS-JEUNESSE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT. APPROBATION

Mme Karine Guérin, Adjointe au Maire déléguée Vie associative, jeunesse et sport, présente le rapport suivant.

Dans le contexte actuel, une partie de la population Saint-Médardaise est touchée par l'isolement social : l'absence de contacts et de vie collective entraîne la lassitude, pouvant même conduire, dans certains cas, à une véritable souffrance psychique.

Cette situation affecte bien entendu les jeunes, pour lesquels les liens sociaux constituent les leviers fondamentaux de l'épanouissement et du passage à l'âge adulte.

Pour contribuer à résorber ces difficultés, la Ville souhaite renforcer ses interventions et animations sur le territoire, notamment auprès des jeunes et des familles.

Dès cette année, afin de répondre à une forte demande, les vacances sportives seront étendues à toute la durée des vacances de printemps et d'automne, permettant ainsi d'accueillir chaque semaine 36 jeunes supplémentaires de 12 à 16 ans.

Cet été, des mini stages de 3 jours avec séjour à l'océan seront également proposés à des jeunes inscrits aux vacances sportives.

Par ailleurs, l'équipe du Pôle jeunesse (Mission Locale Technowest et Médiation sociale) propose la mise en œuvre d'un chantier citoyen intergénérationnel pour apporter une réponse cohérente et collective aux problématiques des Saint-Médardais les plus vulnérables. Ce chantier se tiendra à l'espace jeunes à la mi-avril en partenariat avec le CCAS. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et de valoriser la parole, les savoirs et les compétences des participants à travers la création de leurs propres textes, dans le cadre d'un atelier d'écriture.

Cette semaine permettra à l'ensemble des participants (équipe encadrante et publics) de créer du lien social et d'exprimer au travers de l'écriture, de la mise en musique et de l'image, un ressenti/une émotion/une pensée/un point de vue.

Enfin, les services municipaux préparent de nombreuses animations sportives et culturelles, riches en découvertes et en rencontres festives, durant l'été en centre-ville et dans les quartiers, dans le respect des consignes sanitaires : Fête du sport et du vélo, Cap 33, Jalles plage, ciné plein air, Apéros concerts, rendez-vous théâtre cirque, excursions artistiques, propositions inédites de l'Été métropolitain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve l'ensemble de ces actions à destination des habitants qui favorisent la pratique de loisirs sportifs, la découverte culturelle et permettent de lutter contre l'isolement social

Précise que les crédits afférents ont été inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITE.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 7 avril 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_061
Date de la décision :	2021-04-07 00:00:00+02
Objet :	ACTIONS LOISIRS-JEUNESSE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT. APPROBATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	033-213304496-20210407-DG21_061-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210407-DG21_061-DE-1-1_0.xml	text/xml	883
Nom original :		
DG21_061.pdf	application/pdf	636896
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210407-DG21_061-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	636896

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2021 à 09h36min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2021 à 09h36min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2021 à 09h36min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2021 à 09h36min30s	Reçu par le MI le 2021-04-12